



Liste des contenus disponible sur ASJP (Algerian Scientific Journal Platform)

Revue Académique des Etudes Sociales et Humaines

page d'accueil de la revue: www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/552



L'audit externe, missions, responsabilités et mécanisme, pour renforcer la confiance entre les partenaires et la direction de l'entreprise

External audit, missions, responsibilities and mechanism, to strengthen trust between partners and company management

Djilali SAADI^{1,*}, Abdelkader AYADI²,

¹ Université Hassiba Benbouali de Chlef, labo. des, Sys. F. B. Pol. mac-écon. face aux fluct. Int. Algérie.

² Université Hassiba Benbouali de Chlef, labo. des, Sys. F. B. Pol. mac-écon. face aux fluct. Int. Algérie.

Keywords:

Confidence
External audit
Company
Stakeholders
Partners.

Abstract

This study aims to highlight the role of external audit at the theoretical, legal and practical levels as an important mechanism for building confidence between stakeholders and the company. The first part deals with the concept of confidence and its importance in the business world. The second part is devoted to the theoretical aspect of legal external audit and its impact on the business-partner relationship, while the third one has to do with the analysis and interpretation of the questionnaire results, that was directed to a sample of 40 individuals between academics and professionals in disciplines related to the subject of the study, and this through the SPSS program.

The study showed that there are positive indicators related to the role of external audit in establishing and building confidence between the company and its partners due to the strong correlation of the Pearson R coefficient obtained, estimated at 0.475 at a significance level of 0.05, In addition to the positive impact of the external audit on confidence between partners, it translates into the value of beta B, estimated at 0.475, at a significance level of 0.05.

Informations sur l'article **Résumé**

Historique de l'article:

Reçu le: 03/07/2022

Accepté le: 14/11/2022

Mots clés:

Confiance
Audit externe
Entreprise
Parties prenantes
Partenaires.

Cette étude vise à mettre en évidence le rôle de l'audit externe sur le plan théorique, juridique et pratique comme un mécanisme important de création de la confiance entre les parties prenantes et l'entreprise. La première partie est réservée au concept de la confiance et son importance dans le monde des affaires, la deuxième est consacrée à l'aspect théorique de l'audit externe légal et son impact sur la relation entreprise – partenaires et la troisième pour l'analyse et l'interprétation des résultats du questionnaire dirigé vers un échantillon de 40 individus entre académiques et professionnels dans des disciplines liées au sujet de l'étude, et ce à l'aide du spss.

L'étude a montré qu'il existe des indicateurs positifs liés au rôle de l'audit externe de l'entreprise et le renforcement de la confiance entre l'entreprise et ses partenaires, grâce à la forte corrélation du coefficient Pearson R obtenu, estimé à 0.475 à un niveau de signification de 0.05, Outre l'impact positif de l'audit externe sur la confiance entre partenaires, il se traduit par la valeur du bêta B, estimée à 0.475, à un niveau de signification qui est de 0,05.

1. Introduction

L'entreprise économique a connu à travers l'histoire diverses difficultés dans tous les domaines, surtout sur le plan relationnel (internes, externes) et la non fiabilité des systèmes d'information particulièrement l'information comptable et financière dont les parties prenantes ont besoin, Cela est devenu évident avec le développement rapide des activités économiques de toutes sortes (industrielles, commerciales et services), notamment après le passage de la propriété individuelle ou familiale à la propriété collective des sociétés et l'émergence des sociétés multinationales, l'apparition des sociétés des capitaux, la séparation entre la propriété et la direction de l'entreprise, ce qui a engendré des difficultés aux propriétaires et aux partenaires de suivre, de comprendre et d'évaluer la situation financière, économique et sociale de leurs projets. Ces complexités ont généralement généré une crise de confiance entre les acteurs concernés et l'organe de gestion.

Face à toutes ces complications auxquelles sont confrontés ceux qui s'intéressent aux affaires de l'entreprise économique, les spécialistes se trouvent dans l'obligation de trouver des mécanismes pour préserver les avoirs, les capacités, déterminer la responsabilité sociale et assurer l'image fidèle de l'entreprise sans ignorer les intérêts des propriétaires, partenaires et administrateurs, concernés par la réalisation des objectifs fixés et l'obtention des bénéfices attendus des fonds investis. La disponibilité en temps opportun des informations comptables crédibles, et suffisantes qui permettent de prendre des décisions appropriées, pour atteindre les objectifs préfixés par les partenaires, il a fallu instaurer une confiance durable entre toutes les parties intéressées.

En conséquence, et pour surmonter les obstacles qui entravent l'entreprise et leurs partenaires et aussi pour faire face au nombre important de scandales qui ont préoccupé le monde des affaires, des efforts consacrés par les chercheurs spécialistes ont mené à la mise en place de différentes solutions sous formes de mécanismes, telle que le système comptable, le contrôle de gestion, le système de contrôle interne, la

gouvernance, les différents types d'audit, aussi bien interne qu'externe et la standardisation des normes comptables et des normes d'audit dans le but de faciliter la compréhension et la comparabilité des états financiers.

Et puisque la confiance dans le monde des affaires étant un facteur important contribuant au développement et à la continuité de l'activité des entreprises économiques, nous essayons dans ce papier de recherche de tester sur le terrain l'ampleur de l'impact de l'audit externe sur le renforcement de la confiance entre l'entreprise et ses partenaires

1.1. Problématique de l'étude

De ce qui précède, nous pouvons formuler la problématique suivante :

Quel est le rôle de l'audit externe dans la création du facteur de confiance entre les parties prenantes de l'entreprise économique ?

Pour répondre à cette problématique nous avons dû diviser la présente étude en trois parties :

- la première est réservée à la littérature de la confiance en générale et dans le monde des affaires essentiellement et les moyens nécessaires pour l'enraciner ;
- la deuxième partie traite la présentation des limites de l'audit en générale ;
- La dernière partie est consacrée à une étude pratique basée sur l'analyse des données du questionnaire récupéré auprès d'un échantillon ciblé.

1.2. Hypothèses d'étude

- Il Existe une forte corrélation statistiquement significative entre l'audit externe (légal) de l'entreprise et la création et le renforcement de la confiance entre l'entreprise et ses partenaires intéressés ;
- Il existe une relation d'impact positive et significative entre la mission d'audit externe (légal) de l'entreprise et la confiance mutuelle entre l'entreprise et ses partenaires

1.3. Importance de l'étude

La présente étude tire son importance de la particularité

de l'audit légal comme une partie de l'audit externe, qui découle de la force juridique qui le distingue des autres types d'audit et qui lui permet de renforcer le facteur de confiance, en assurant la présentation d'informations fiables sur l'activité de l'entreprise, notamment en ce qui concerne les informations comptables et financières adoptées par les parties prenantes pour prendre les décisions adéquates.

1.4.Objectifs de l'étude : L'étude vise à déterminer le rôle de l'audit externe légal et son influence sur le facteur clé dans le climat des affaires qui est la confiance, et comment contribuer à l'instauration de la stabilité, la continuité, la performance et le développement permanent de l'entreprise.

1.5.Approche de l'étude

Dans une première étape, Cette étude sera réalisée en s'appuyant sur l'approche descriptive pour étudier ce qui a été couvert par certains livres, références et magazines en langue, française, arabe et anglaise, L'étude dépend également des recherches et des articles scientifiques réalisés dans ce domaine. Dans une seconde étape, l'étude s'appuie sur l'aspect analytique des textes législatifs et réglementaires, notamment dans le contexte algérien et sur l'ampleur de son impact sur le facteur de confiance entre l'entreprise et ses partenaires, La dernière étape sera consacrée à la discussion des résultats obtenus de l'étude pratique et à la conclusion.

1.6.Études précédentes : les études précédentes liant le sujet de l'audit externe à la confiance dans le domaine des affaires :

- Etude de Maryam AOUINA et Abdelhak MOUSSAMIR année 2019 sous thème Le rôle de l'audit externe dans la transparence de la communication financière. Une revue de littérature: Cette étude visait à donner une grande importance au rôle de l'auditeur externe dans la qualité de l'information financière, dont le but principal, est d'instaurer la confiance vis-à-vis des investisseurs et d'obtenir des financements importants. L'étude a conclu que la présence d'un auditeur qualifié est un mécanisme d'atténuation des asymétries pour une

information financière de qualité ;

- Etude de Chaker BOUGHANBOUZ 2015 sous thème les facteurs déterminants de la confiance inter organisationnelle dans les réseaux d'innovation (Le cas du pôle de compétitivité alsace énergifié), l'objectif de cette étude était de mettre en exergue un modèle théorique d'intégration de la confiance inter-acteurs au sein des pôles de compétitivité, et ce sur la base d'exploration de nombreuses recherches qui avaient été menées dans les domaines de confiance, des pôles de compétitivité et la confiance dans les relations inter organisationnelles. Parmi les résultats obtenus, le chercheur a montré que la confiance inter organisationnelle, telle qu'elle est perçue aujourd'hui, constitue un processus complexe dans lequel interviennent de nombreux éléments ;

Etude de Ben Yahia Ali et Khabitti Khodir en 2019, sous le titre: Le développement de l'audit externe en Algérie comme mécanisme d'activation de la gouvernance (Etude de cas de l'Algérie durant la période 2010_2018), cette étude vise à mettre en exergue le développement de l'audit externe en Algérie, à travers l'étude et l'analyse des lois les plus importantes émises au cours de cette période, à déterminer la relation entre ce développement et l'incarnation des principes de gouvernance sur le terrain, où cette étude a révélé qu'il existe Une relation forte entre le développement historique du l'audit externe en Algérie, qui a suivi le rythme de l'évolution dans le monde, et la gouvernance d'entreprise, car l'audit externe fait partie des mécanismes de ce dernier.

comparativement aux études précédentes, notre étude a montré que l'audit externe affecte positivement le facteur de confiance dans le monde des affaires, et cela à travers les résultats de l'étude pratique, qui ont montré une corrélation statistiquement significative entre les deux variables au niveau de signification de 0,05 et nous conseillons donc les entreprises économiques à prêter attention à l'audit externe pour prendre en charge la question de la confiance, qui est une nécessité importante dans les transactions économiques.

2. L'aspect théorique de l'étude

2-1 Littératures de la confiance dans le monde des affaires

2-1.1 Définition de la confiance

Le terme confiance est défini en fonction de l'angle sous lequel il est vu, il existe donc plusieurs définitions, notamment :

2-1.1.1 La définition linguistique

Linguistiquement, la confiance signifie le crédit, la certitude, la conviction, l'assurance pleine et entière qu'on a de la vérité de quelque chose, en outre, "au sens strict du terme, la confiance renvoie à l'idée qu'on peut se fier à quelqu'un ou à quelque chose. Le verbe confier (du latin confédère : cum, « avec » et fédère « fier ») signifie, en effet, qu'on remet quelque chose de précieux à quelqu'un, en se fiant à lui et en s'abandonnant ainsi à sa bienveillance et à sa bonne foi. (Michela M. , 2010, p. 53)

2-1.1.2 Définir la confiance en terme sociologique : du point de vue sociologique, Anthony Giddens définit la confiance comme « le sentiment de sécurité justifié par la foi en la fiabilité d'une personne ou d'un système abstrait » , car « sans confiance des individus les uns envers les autres ou envers les institutions, la société s'effondrerait ou ne se maintiendrait que dans la peur ». Pour ce sociologue, la confiance est donc un mécanisme qui permet de lever le doute et d'avancer (ERIC, 2016, p. 8).

2-1.1.3 Définir la confiance dans le monde des affaires : Les règles de base des affaires passent par une indispensable relation de confiance entre les contractants [En effet], la confiance au sein [du monde des affaires et notamment les] entreprises, s'exprime généralement à trois niveaux : (Francis, 2017)

- Au niveau personnel ;
- Au niveau interpersonnel ;
- Au niveau collectif.

A travers ces définitions, on peut dire que la confiance est l'honnêteté et la sincérité qui rassure et sécurise les relations inter acteurs quel soit, sous forme

d'individus ou de groupes et dans tous les domaines (Familial, social, professionnel).

2-1.2 L'importance de la confiance entre les acteurs de l'entreprise :

D'un certain point de vue, les êtres humains aspirent tous à vivre dans un monde certain et stable, dans un univers où la confiance et la bonne foi déterminent la conduite de ceux qui les entourent, ils souhaitent pouvoir compter sur les autres, prévoir leurs comportements et avoir des points de repère. D'où l'importance de la confiance réciproque, la confiance étant comme l'explique Georg Simmel, « l'une des forces de synthèse les plus importantes au sein de la société ». (Michela M. , 2010, pp. 54-55)

Donc La question de la confiance est fréquemment posée dans différents domaines de la vie, notamment la sphère économique, où la confiance fait l'objet d'une attention particulière, en raison de son importance dans la stabilité, la croissance et la continuité des projets.

2-1.3 Le rôle de la confiance dans le monde des affaires

"La nouvelle littérature sur la confiance considère généralement que, dans une économie marchande, lorsque les agents économiques se font mutuellement confiance, il y a plus de transactions, plus de contrats conclus et plus de gains qui en résultent. En conséquence, la croissance économique augmenterait lorsque la confiance mutuelle s'améliore (Piere-Hugues & Ejan, Automne 2006, p. 3)

Selon plusieurs auteurs tel que Alain Peyrefitte et Francis Fukuyama [qui] ont décrit la confiance comme un facteur crucial de développement. Niklas Luhmann a présenté la confiance comme un mécanisme permettant de réduire la complexité de l'existence. Anthony Pagden s'est attaché à illustrer comment la prospérité peut être affectée lorsque la confiance est prise d'assaut, Il n'est dès lors pas surprenant que des économistes l'aient décrite comme un catalyseur de transactions, un facteur de prospérité et un stimulant à l'investissement..... (Piere-Hugues & Ejan, Automne 2006, p. 12)

2-1.4 Les mécanismes catalysant la confiance entre l'entreprise et les parties prenantes

"le sociologue Granovetter considère que les relations entre partenaires sont encastrées dans les sphères économiques et sociales" (Shérazade , 2005, p. 24), " autres auteurs ont vu que la confiance se retrouve également comme l'un des piliers des entreprises libérées, pour qui l'autonomie et la responsabilisation des salariés sont primordiaux" (ERIC, 2016, p. 15).

Du principe de consolidation du lien de confiance entre l'entreprise et ses partenaires, que ce soit au niveau interne ou externe, nous considérons que l'audit externe, notamment l'audit légal, est l'un des mécanismes les plus importants sur lequel il faut s'appuyer pour atteindre cet objectif.

2-2 L'audit externe de l'entreprise

2-2.1 Les limites de l'audit en générale

"Le terme audit, est devenu synonyme d'objectivité, d'efficacité, d'outil d'aide à la gestion, l'audit s'est développé dans la quasi-totalité des domaines du monde économique: audit de produits, audit social, audit d'environnement, audit opérationnel, audit informatique..." (JEAN R., 1994, p. 03)

2-2.1.1 Définition de l'audit

En général, les définitions d'audit fournies par les auteurs convergent dans le but d'exprimer une opinion sur une œuvre déterminée, et parmi ces définitions on trouve :

- [L'audit est une]"Procédure consistant à s'assurer du caractère complet, sincère et régulier des comptes d'une entreprise, à s'en porter garant auprès des divers partenaires intéressés de la firme et, plus généralement, à porter un jugement sur la qualité et la rigueur de sa gestion" (LAROUSSE).

- L'association américaine de comptabilité définit l'audit comme un processus systématique consistant à obtenir des preuves relatives aux éléments indiquant des événements économiques, et à les présenter de manière objective afin de garantir le degré de conformité de ces éléments avec des normes objectives et puis en communiquant les résultats aux parties concernées " (AHMED KAID, 2015, p. 09).

- "L'audit est une expertise professionnelle effectuée par un agent compétent et indépendant aboutissant à un jugement par rapport à une norme sur les états financiers, le contrôle interne, l'organisation, la procédure, ou une opération quelconque d'une entité" (Wikipedia).

À la lumière de ces trois définitions, Nous concluons que l'audit vise de juger la qualité, la régularité, l'objectivité et la conformité de certaines œuvres aux normes reconnues par la communauté des affaires, particulièrement la sincérité de l'information comptable et financière, ce jugement doit être prononcé suite à un travail de contrôle et de vérification sur le processus managériale adopté par la firme effectuée par un agent spécialisé et qualifié dans le domaine, qui s'appelle Auditeur.

2-2.1.2 Types d'audit

L'activité de l'entreprise se compose de différents domaines intégrés et interconnectés, et donc chacun de ces domaines nécessite un processus d'audit] ajusté [à sa nature. En conséquence, nous distinguons plusieurs types d'audit qui sont :

2-2.1.2.1 L'Audit selon la dépendance de l'auditeur :
Il existe deux types d'audit :

2-2.1.2.1.1 L'audit interne : d'après l'Institut des auditeurs internes (IIA.)"L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée, Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité." (Renard, 2010, p. 73)

2-2.1.2.1.2 L'audit externe : d'après la définition du docteur INES GADDOUR dans sa thèse de doctorat soutenue le 21/11/2016, l'audit externe "... [est] un moyen de contrôle permettant de répondre à la reddition des comptes. Cette dernière s'effectue par le biais d'une communication à toutes les parties prenantes de l'entité auditée d'une opinion

indépendante et compétente sur la sincérité, régularité et image fidèle de ses comptes" (GADOUR, 2016, p. 33), on peut distinguer entre deux formes d'audit externe :

2-2.1.2.1.2.1 L'Audit contractuel : est un acte qui rentre dans les prérogatives de l'organe de gestion chargé du suivi et du contrôle de l'entreprise, donc c'est une mission réalisée à la demande de l'organe de gestion, soit pour chiffrer un projet précis ou particulier, soit pour vérifier un aspect du contrôle interne.

2-2.1.2.1.2.2 L'audit légal: est une forme de vérification externe prévue par la loi, effectué par des professionnels indépendants, qui est appelé dans les pays francophones (Commissariat aux comptes), Il consiste à vérifier la régularité et la sincérité des comptes sociaux présentés par les entités économiques, organismes à caractère de gestion spécifiques, associations, coopératives qui sont dans l'obligation de tenir une comptabilité conformément à un référentiel comptable prédéfini et reconnu, ou des normes comptables déterminées par un organe de normalisation international tel que IFAC (International Fédération of Accountants), ou locale tel que le CNC (Conseil national de comptabilité) ... etc.

"L'auditeur légal (Commissaire aux comptes) exerce une mission d'intérêt général dans les conditions fixées par la loi" (OBERT & MAIRESSE , 2009, p. 566), [dans le contexte Algérien la désignation, les attributions et les responsabilités du commissaire aux comptes régie par le code de commerce (Pour plus d'information voir le contenu des articles dans le code de commerce algérien (2007). pp 188, 189, 190, 191, 217,246, 247), et les dispositions réglementaires qui l'accompagnent, fixent les règles relatives à l'organisation de la profession et au statut des commissaires aux comptes, ici, deux parties doivent être mentionnées]:

2-2.1.2.1.2.2.1 La partie législative:

additionnellement au code de commerce algérien, et afin de protéger la profession libérale de comptabilité et d'audit de toute interprétation et pratique dévié, Le législateur a légiféré la loi 10-01 du 29 juin 2010

relative aux professions d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé, comme base légale pour réglementer, clarifier et contrôler l'exercice de la profession, dont le grand chapitre est réservé à la profession de commissaires aux comptes (l'audit légal), cette partie contient les dispositions suivantes :

-Dispositions générales : déterminent les conditions, les modalités, la nature juridique d'exercer les trois professions citées dans la présente loi, le respect des prescriptions légales en vigueur régissant la comptabilité, la création du conseil national de la comptabilité sous l'autorité du ministre chargé des finances, ayant pour missions l'agrément, la normalisation comptable, l'organisation et le suivi des professions comptables (DIDANE, 2014, p. 04);

-Dispositions communes : dans le cadre de ces dispositions, le législateur a interdit l'inscription au tableau des professionnels, Sans être préalablement, agréés par le ministre chargé des finances.

Ces dispositions autorisent les professionnels d'exercer leurs activités sur l'ensemble du territoire national sous la condition que chacun d'entre eux dispose d'un bureau unique qu'il gère pour son propre compte et sous sa responsabilité ou sous la forme d'une société ou d'un groupement avec possibilité d'ouverture de sections après obtention d'une autorisation du ministre chargé des finances. (DIDANE , 2014, p. 5)

La représentation professionnelle : selon la loi 91-08 du 27 avril, le métier de la comptabilité et de l'audit a été placé sous l'autorité de l'ordre national des experts comptables, commissaires aux comptes et Comptables Agréés, afin de mieux organiser et moderniser la profession, la loi 10-01 a permis d'instituer trois catégories professionnelles sous l'autorité du CNC chacune dotée de la personnalité morale :

- L'ordre national des experts-comptables ;
 - La chambre nationale des commissaires aux comptes ;
 - L'organisation nationale des comptables agréés.
- (Ministère des finances, 2010, p. 03)

2-2.1.2.1.2.2.2 La partie réglementaire : Comme dans tous les domaines de la législation, les lois sont

généralement suivies par d'autres textes d'application, pas clairs ou nécessite une modalité d'application de ce fait, cette partie comprend les textes qui officielle, ces textes sont récapitulés dans le tableau réglementent la profession de la comptabilité et de ci-dessous :
l'audit, et expliquent les textes juridiques qui ne sont

Tableau N°1 : Récapitulation des textes règlementant la profession de la comptabilité et de l'audit en Algérie

Le texte réglementaire				Source (J.O/Autres)	
Date de promulgation	Nature de texte	Réf. De texte	Intitulé de texte	Date	N°
25/09/1996	Décret	96-318	Portant création et organisation du conseil national de la comptabilité	29/09/1996	56
25/11/2007	Loi	07-11	Portant système comptable financier	25/11/2007	74
26/05/2008	Décret	08-156	Portant l'application des dispositions de la loi 07-11	28/05/2008	27
07/04/2009	Décret	09-110	Fixant les modalités de tenue de la comptabilité au moyen de système informatique	08/04/2009	21
27/01/2011	Décret	11-24	Fixant la composition, l'organisation et les règles de fonctionnement du conseil national de la comptabilité (C.N.C)	02/02/2011	07
27/01/2011	Décret	11-26	Fixant la composition, les attributions et les règles de fonctionnement du conseil national de la chambre nationale des commissaires aux comptes	02/02/2011	07
27/01/2011	Décret	11-28	Fixant la composition et les attributions de la commission ad hoc chargée de l'organisation des élections des conseils nationaux de l'ordre national des experts comptables, de la chambre nationale des commissaires aux comptes et de l'organisation nationale des comptables agréés	02/02/2011	07
27/01/2011	Décret	11-29	Fixant le rang et les attributions des représentants du ministre chargé des finances au sein des conseils nationaux de l'ordre national des experts comptables, de la chambre nationale des commissaires aux comptes et de l'organisation nationale des comptables agréés	02/02/2011	07
27/01/2011	Décret	11-30	Fixant les conditions et modalités d'agrément pour l'exercice de la profession d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé	02/02/2011	07
27/01/2011	Décret	11-31	Relatif aux conditions et normes spécifiques des cabinets d'experts comptables, de commissaire aux comptes et de comptable agréé	02/02/2011	07
27/01/2011	Décret	11-32	Relatif à la désignation des commissaires aux comptes	02/02/2011	07
16/02/2011	Décret	11-72	Fixant les diplômes universitaires ouvrant droit au concours d'accès à l'institut d'enseignement spécialisé de la profession de comptable	20/02/2011	11

16/02/2011	Décret	11-73	Fixant les modalités d'exercice de la mission de Co-commissariat aux comptes	20/02/2011	11
26/05/2011	Décret	11-202	Fixant les normes des rapports du commissaire aux comptes, les modalités et délais de leur transmission	01/06/2011	30
24/11/2011	Décret	11-393	Fixant les conditions et modalités de déroulement du stage professionnel, d'accueil et de rémunération des stagiaires experts comptables, commissaires aux comptes et comptables	30/11/2011	65
13/01/2013	Décret	13-10	Fixant le degré des fautes disciplinaires commises par l'expert-comptable, le commissaire aux comptes et le comptable agréé dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que les sanctions qui s'y rapportent	16/01/2013	03
25/06/2008	Arrêté	//	Modifiant et complétant l'arrêté du 7 novembre 1994 relatif au barème des honoraires des commissaires aux comptes	17/08/2008	47
26/07/2008	Arrêté	//	Fixant les seuils de chiffre d'affaires, d'effectifs et l'activité applicables aux petites entités pour la tenue d'une comptabilité financière simplifiée	25/03/2009	19
26/07/2008	Arrêté	//	Fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes	25/03/2009	19
26/03/2013	Arrêté	//	Fixant les conditions d'espace, de commodités et d'équipements exigées pour un local professionnel de l'expert-comptable, du commissaire aux comptes et du comptable agréé	29/09/2013	48
24/06/2013	Arrêté	30	Fixant le contenu des normes des rapports du commissaire aux comptes	30/04/2014	24
12/01/2014	Arrêté		Fixant les modalités de transmission des rapports du commissaire aux comptes	30/04/2014	24
29/10/2009	Instruction	2	Portant première application du Système Comptable Financier en 2010	//	M.F
29/10/2009	Instruction	2-1	Portant tableau de correspondance PCN - SCF	//	M.F
04/02/2016	Décision	002	Portant Normes Algériennes d'Audit (NAA 210-505-560-580)	//	M.F
11/10/2016	Décision	150	Portant Normes Algériennes d'Audit (NAA 300-500-510 -700)	//	M.F
15/03/2017	Décision	23	Portant Normes Algériennes d'Audit (520-570-610-620)	//	M.F
24/09/2018	Décision	77	Portant Normes Algériennes d'Audit (230 - 501 - 530 - 540).	//	M.F
10/03/2011-29/01/2020	Avis, Notes et Guides ... etc.	Divers	Portant explication et traitement comptable de diverses opérations financières résultants de l'activité des entités émanant de la com.de Norm. des Pratiques Comptables et des Diligences Professionnelles	//	C N C

Source : Préparé par les chercheurs sur la base des textes réglementaires publiés officiellement

À travers les textes législatifs et réglementaires mentionnés au tableau ci-dessus, ainsi que les études qui ont traité le sujet de la profession d'audit légal, le praticien de cette profession doit être pleinement conscient des missions qui lui sont confiées, de ses responsabilités engagées et de son rôle dans l'instauration d'une relation de confiance entre L'entreprise et ses partenaires.

2-2.1.3 Les missions de l'auditeur légal

Les missions de l'auditeur légal sont multiples, Certes le contrôle des comptes relève de sa mission essentielle mais il doit accomplir d'autres missions. La compagnie nationale des commissaires aux comptes de France a publié sur son site Internet un article sous le titre, la mission du commissaire aux comptes (Interventions adaptées) contenant ce qui suit : "Si l'audit légal, dans ses principes et ses modalités, reste gouverné par un corpus de normes de référence, les commissaires aux comptes ont su, au fil des ans, adapter leurs pratiques et l'exercice de leurs missions aux spécificités des entités dont ils certifient les comptes" (CNCC FRANCE, p. 08), en Algérie les missions de l'auditeur légal sont bien déterminées et détaillées dans le chapitre v de la loi 10-01 du 29 juin 2010 intitulé :de l'exercice de la profession de commissaire aux comptes, Qu'on peut les résumés comme suit :

2-2.1.3.1 Une mission d'intérêt général : L'auditeur légal effectue une mission d'intérêt général, au service des entreprises et de l'ensemble de leurs parties prenante, comprend la certification : des comptes sociaux, l'image fidèle, La concordance des informations du rapport de gestion ...

2-2.1.3.2 Mission de l'examen limité : "Elle a pour objectif de permettre au [CAC], sur la base de diligences ne mettant pas en œuvre toutes les procédures requises pour un audit, de conclure qu'il n'a pas relevé d'éléments le conduisant à considérer que ces comptes ne sont pas établis, dans tous leurs aspects significatifs conformément au référentiel comptable qui leur est applicable. L'assurance apportée par le [CAC] à la suite d'un examen limité est qualifiée d'assurance modérée" (Robert & MAIRESSE , 2018, p. 178), de la loi sus citée (10-01) nous inspirons les missions de l'auditeur légal qui ont

à caractère d'examen limité suivantes :

- Donner un avis sur les procédures de contrôle interne adoptées ;
- Apprécier les conditions de conclusion des conventions entre l'entreprise contrôlée et ceux dans lesquels les administrateurs et dirigeants ont un intérêt direct ou indirect.

2-2.1.3.3 Missions connexes : parmi ces missions : (DIDANE, 2014, pp. 08,09)

- Doit signaler, aux dirigeants et à l'assemblée générale ou à l'organe délibérant habilité, toute insuffisance de nature à compromettre la continuité d'exploitation de l'entreprise ;
- Vérifier la conformité de la comptabilité aux règles en vigueur.

2-2.1.3.4 Mission d'élaboration des rapports : les travaux réalisés par l'auditeur légal, doivent obligatoirement aboutir à l'établissement d'un(ou) des rapports qu'il adresse aux parties concernées, l'article 25 de la loi 10-01 détermine les rapports à établir par le commissaire aux comptes, qui sont :

- Un rapport de certification avec ou sans réserve de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des documents annuels, ou éventuellement au refus de certification dûment motivé ;
- Un rapport de certification des comptes consolidés ou des comptes combinés ;
- Un rapport sur les conventions réglementées ;
- Un rapport sur le détail des cinq rémunérations les plus élevées ;
- Un rapport sur les avantages particuliers accordés au personnel ;
- Un rapport sur l'évolution du résultat des cinq derniers exercices et par action ou part sociale et un rapport sur contrôle interne ;
- Un rapport lorsqu'il constate une menace sur la continuité d'exploitation.

2-2.1.4 La responsabilité de l'auditeur légal :

Durant l'exercice de ses fonctions, l'auditeur légal est responsable des fautes et négligences commises vis avis

de la société et aussi des tiers, donc "la responsabilité de l'auditeur légal se décline en responsabilité civile, responsabilité pénale et responsabilité disciplinaire.

Les commissaires aux comptes assument en principe une obligation de moyen. Par suite, leur responsabilité suppose l'existence d'une faute prouvée par le demandeur" (**Robert & MAIRESSE, 2018, p. 161**).

2-2.1.4.1 La responsabilité civile : "la responsabilité civile [se définit comme] Obligation imposée par la loi de réparer le dommage causé à autrui soit par l'inexécution d'une obligation née d'un contrat (responsabilité contractuelle), soit par un acte fautif accompli avec ou sans intention de nuire)" (**Larousse**).

Dans la législation algérienne, et en vertu des articles 59 et 61 de la loi N°10-01 "le CAC a une responsabilité générale de diligence et une obligation de moyens et non de résultats, c'est-à-dire qu'on ne peut pas lui reprocher une faute dès lors qu'il met en œuvre l'ensemble des procédures et des règles applicables en termes d'audit comptable, le commissaire aux comptes est responsable envers l'entité contrôlée des fautes commises par lui dans l'accomplissement de ses fonctions, il répond solidairement, tant envers l'entité qu'envers les tiers, de tout dommage résultant d'infractions aux dispositions de la présente loi, idem pour l'article 715 bis 14 du code de commerce qui stipule : "les CAC sont responsables tant à l'égard de la société que des tiers des conséquences dommageables, des fautes et négligences par eux commises dans l'exercice de leurs fonctions. Ils ne sont pas civilement responsables des infractions commises par les administrateurs ou les membres du directoire, selon le cas, sauf si, en ayant eu connaissance, ils ne les ont pas révélées dans leur rapport à l'assemblée générale et au procureur de la république" (**ministère de commerce, 2007, p. 191**).

2-2.1.4.2 La responsabilité pénale : cette responsabilité a été définie dans le dictionnaire de politique (Toupictionnaire) comme ... "obligation faite à une personne reconnue coupable par un tribunal de répondre d'une infraction délictueuse commise ou dont elle est complice, et de subir la sanction pénale prévue par le texte qui les réprime..." (**Toupictionnaire, s.d.**).

Le législateur Algérien a donné une importance considérable à l'exercice de la profession de l'audit légal en termes de la responsabilité pénale, En vertu du rôle qui doit être joué dans le développement économique du pays à travers la certification de la sincérité, la fiabilité et la légalité de l'information à caractère financier communiqué par l'organe de gestion aux partenaires de l'entreprise.

De ce fait, [et] "en plus de la responsabilité pénale de droit commun qu'encourt le CAC en tant que sujet de droit, il est aussi responsable pénalement des infractions spécifiques à l'exercice de sa fonction prévues par la loi. Ainsi, la responsabilité du CAC peut être recherchée à travers les infractions spécifiques suivantes : (**La CNCC, 2014, pp. 01-02**)

- Violation du secret professionnel ;
- Violation des incompatibilités ;
- L'exercice illégal de la profession ;
- Communication d'informations mensongères ;
- Non révélation de fait délictueux ;
- Défaut d'information sur la prise de participation.

2-2.1.4.3 La responsabilité disciplinaire : C'est quoi la discipline ? en générale, "La discipline est l'ensemble des règles de conduite communes imposées aux membres d'un groupe, d'une collectivité, d'une organisation sociale, d'un ordre, d'une armée, etc., afin d'y faire régner l'ordre et de garantir son bon fonctionnement" (**Toupictionnaire, Définition de discipline**).

A la lumière de cette définition, la responsabilité de l'auditeur légal, est incluse dans ce concept et signifie que celui-ci assume les conséquences de toute infraction ou manquement aux règles professionnelles.

Le législateur algérien stipule dans "l'article 63 de la loi 10-01 du 29 juin 2010 que La responsabilité disciplinaire de trois catégories professionnelles [(EC, CAC et CA)] est engagée devant la commission de discipline du conseil national de la comptabilité, même après leur démission, pour toute infraction ou manquement aux règles professionnelles, techniques ou déontologiques commise pendant l'exercice de leurs fonctions" (**DIDANE, Recueil des textes**

législatifs et réglementaires de la profession d'expert-comptable, commissaire aux comptes et comptable agréé, 2014).

Au regard de ce qui précède, les missions confiées à l'auditeur légal, les différentes responsabilités qu'il doit assumer, son indépendance et sa neutralité d'exprimer une opinion sincère sur la conformité, la régularité et la représentabilité de l'information comptable et financière fournies par les dirigeants de l'entreprise aux partenaires intéressés, mènent à la compréhension que l'audit l'égal a un rôle important à jouer dans la relation liant les acteurs qui possèdent les moyens permettant à l'entreprise d'atteindre la bonne performance et garantir la continuité de son activité, ce rôle qualifie la profession d'audit d'être parmi les mécanismes impactant la qualité de la confiance qui lie les parties prenantes avec l'entreprise.

2-2.1.5 L'audit légal un mécanisme de création et de renforcement de la confiance :

L'auditeur est tenu de faire preuve de la diligence nécessaire et de démontrer sa compétence et son intégrité dans son témoignage sur la véracité des états financiers de l'entreprise dont il est mandaté. Pour cela, il doit accomplir sa mission dans le respect de la loi et de l'éthique de la profession afin de gagner la confiance des parties prenantes dans la profession d'audit d'une part, et de renforcer leur confiance envers la direction de l'entreprise d'autre part.

Aussi, "[la prestation fournie par l'auditeur légal (CAC) ...] est utile et nécessaire à l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise (dirigeants, actionnaires, fournisseurs, banques,...), et à la société dans sa totalité (consommateurs, Etat,...). Essentielle en période de croissance, elle devient capitale en temps de crise.

En garantissant la fiabilité et la sincérité des états financiers des entités contrôlées, les CAC génèrent de la confiance dans les relations marchandes et non marchandes, et par là même, dans toute l'économie et la société en général" (La CRCC, 2017, p. 13).

Évidemment, quand on dit que les états financiers reflètent l'image de l'entreprise ou de l'entité, cela signifie que le contrôle interne mis en place est

maîtrisé et adapté à l'activité de cette entité. Pour cela, "les auditeurs légaux sont particulièrement vigilants sur la question de la qualité du contrôle interne mis en place par les entreprises.

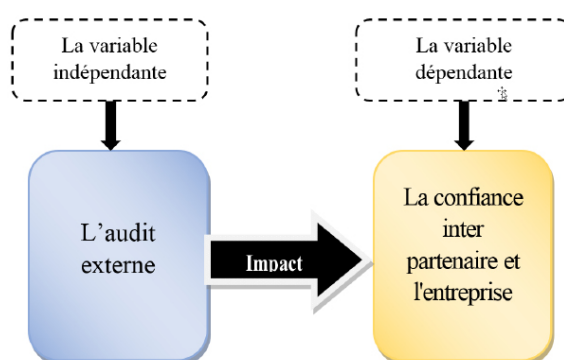
Dès lors qu'ils certifient les comptes, en garantissant leur sincérité et en assurant qu'ils reflètent fidèlement la situation d'une entreprise, les CAC constituent un maillon essentiel de la chaîne de création de confiance qui doit lier les entreprises à leurs actionnaires, à leurs clients et fournisseurs, mais également aux investisseurs et aux pouvoirs publics, ... [le cas inverse, certifiant] des états financiers non sincères peuvent avoir des effets catastrophiques sur la confiance des acteurs, générer une destruction massive de valeurs et pénaliser l'économie toute entière". (La CRCC, 2017, p. 14).

3. L'aspect pratique de l'étude

Dans cet aspect, nous testons les hypothèses de l'étude théorique basée sur les résultats d'analyse des données du questionnaire récupéré de l'échantillon ciblé, en utilisant le programme d'analyse statistique SPSS 22. L'échelle de Likert composé de cinq degrés allant de 1 à 5 a été également adoptée pour évaluer les variables de l'étude.

3.1. Variables d'étude : les variables sont présentées dans la figure n° 01 ci-dessous :

Figure N° (01) Variables d'étude



Source : Elaboré par les chercheurs

3.4. Méthodes de traitement statistique : Le traitement des données est basé sur :

- **Moyenne arithmétique :** Pour mesurer la somme des valeurs sur leur nombre
- **Écart-type :** pour mesurer la dispersion des données

par rapport à sa moyenne arithmétique

- **Régression linéaire simple** : pour étudier la relation causale entre les deux variables.

- **Coefficient de corrélation de Pearson (r)**: La corrélation est appelée relation entre les deux variables (BARKAT, 2013, pp. 95-96), cette relation est mesurée par une échelle appelée coefficient de corrélation et symbolisée par le symbole (R) et prend des valeurs de (-1) à (+1). Les résultats du coefficient de corrélation selon (Lehman Ann) de (SAS Institute) peuvent être interprétés comme suit :

Tableau N° 03 : Interprétation des résultats de corrélation

Classement	L'échelle	Interprétation
1	De 0 à 0.20	Très faible
2	De 0.21 à 0.39	Faible
3	De 0.40 à 0.59	Moyen
4	De 0.60 à 0.79	Elevé
5	De 0.80 à 1	Très élevé

Source : (Lehman, 2005, p. 123)

- La moyenne arithmétique et son degré : Pour déterminer les valeurs de la moyenne arithmétique, étant dans n'importe quelle catégorie, cela se fait en trouvant la longueur de la plage (5-4 = 1), puis en divisant la plage par le nombre de catégories (4÷ 5 = 0,80), puis en ajoutant (0, 80) à l'échelle minimale.

- **Échelle utilisée** : Nous avons utilisé l'échelle de " Likert" à cinq points.

3.5. L'analyse et l'interprétation des résultats : Après avoir collecté les réponses de l'échantillon ciblé, et avant le recours au traitement statistique des données, nous avons testé les instruments de mesures utilisés. En effet, nous avons examiné successivement la validité et la fiabilité de chacune des variables du questionnaire. Une fois les données du questionnaire ont été validées, nous avons procédé à l'analyse des données pour mettre en exergue les différentes variables nécessaires pour tester les hypothèses.

3.5.1. Analyse de la validité et de la fiabilité du questionnaire : Pour mesurer la stabilité de l'outil d'étude « le questionnaire », nous utilisons le coefficient « Alpha de Cronbach », sur un échantillon de 37 répondants, et le tableau suivant présente les coefficients de stabilité de l'outil d'étude, (Le coefficient alpha de Cronbach, est compris entre $\geq 0,70$ et ≤ 1). (TERGOU, 2021)

Tableau N° 4 : Coefficient alpha de Cronbach pour mesurer la stabilité de l'outil d'étude

Les variables de l'étude	Nbre de questions	Coeff. alpha de Cronbach
La variable I	21	0.848
La variable II	13	0.788
La variable I + II	34	0.874

Source :Elaboré par les chercheurs sur la base des résultats du SPSS 22

D'après le tableau N° 4, le coefficient de stabilité générale des axes d'étude atteint 0,874, il est donc très élevé par rapport à l'indice alpha de Cronbach mentionné ci-dessus, et le coefficient du premier axe qui est composé de 21items d'expression, est de 0,848. Quant au deuxième axe contenant 13 items d'expression le coefficient est de 0,788, et cela indique que le questionnaire a un haut degré de stabilité et peut être invoqué dans l'étude pratique.

3.5.2. Analyse des données personnelles des membres de l'échantillon :

Tableau N° 5 : Répartition des membres de l'échantillon selon les informations personnelles

Données personnelles	Type d'informations	Fréquence	Pourcentage (%)
Sexe	Masculin	26	70,3 %
	Féminin	11	29,7 %
	Total	37	100 %
Age	Moins de 30 ans	6	16,2 %
	De 31 à 40 ans	10	27,0 %
	De 41 à 50 ans	9	24,3 %
	Plus de 50 ans	12	32,4 %
	Total	37	100 %
Qualification scientifique	Licence	18	48,7 %
	Master	7	18,9 %
	Magister	2	5,4 %
	Doctorat	9	24,3 %
	Certificat professionnel	1	2,7 %
Total	37	100 %	
Expérience professionnelle	Moins de 10 ans	7	19,0 %
	De 10 à 20 ans	14	37,8 %
	Plus de 20 ans	16	43,2 %
	Total	37	100 %
Domaine professionnel	Académique	12	32,4 %
	Professionnel	19	51,4 %
	Académique et professionnel	6	16,2 %
	Total	37	100 %
Spécialité	Audit	2	5,5 %
	Comptabilité	8	21,6 %
	Finance	8	21,6 %
	Comptabilité et audit	6	16,2 %
	Finances et comptabilité	8	21,6 %
	Autre spécialité	5	13,5 %
Total	37	100 %	

Source :Elaboré par les chercheurs sur la base des résultats du SPSS 22

Les résultats du traitement des données personnelles d'échantillon, sont comme suit :

En fonction du sexe des sondés, l'élément masculin est dominant dans cette étude de 70,3% par rapport à celui féminin de 29,7%, Ces résultats sont acceptables compte tenu des professions ciblées qui sont généralement plus pratiquée par le sexe masculin que le sexe féminin.

- En ce qui concerne le facteur d'âge, les résultats de l'analyse statistique ont montré que la représentation de l'échantillon ciblant les tranches d'âge dans l'étude, sont dans des proportions proches et acceptables.

- Pour la qualification scientifique, on note que le niveau universitaire (licence +master) est dominant à 67.6%, et celui des (Magister + doctorat) est à 29.7%, Cela renforce la crédibilité des résultats obtenus.

Concernant l'expérience professionnelle, les résultats de l'analyse statistique ont montré que 81% des répondants avaient plus de 10 ans d'expérience, ce qui

est un indicateur positif qui soutient les résultats de l'étude.

Dans le domaine professionnel, nous constatons que la catégorie des professionnels représente 51,4%, les académiques 32,4% et la catégorie académico-Professionnelle représente 16,2%, et c'est ce qui contribue à enrichir la crédibilité des résultats de l'étude.

- L'analyse de la spécialisation scientifique ou professionnelle des répondants a montré que 86,5% d'entre eux ont une spécialisation en lien direct avec le sujet de l'étude (comptabilité, audit, finance) et 13,5% en relation indirecte (management, ressources humaines ...), Ceci est considéré comme un indicateur positif de la crédibilité de la réponse au questionnaire.

3.5.3. Analyse statistique des axes d'étude : Pour analyser les variables de l'étude, l'échelle de Likert en cinq points a été adoptée, comme indiqué dans le tableau n ° 06

Tableau N° 06 : « Échelle de Likert » à cinq points

L'échelle	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Tout à fait d'accord
L'ordre	1	2	3	4	5

Source :Elaboré par les chercheurs

Les moyennes arithmétiques des axes d'étude ont également été disposées selon les indicateurs citées dans le tableau n°07 ci-dessous :

Tableau N° 07 : Classement des moyennes arithmétiques par indicateur

Valeur	Très faible	Faible	Moyenne	Élevé	Très élevé
Indicateur	de 1 à 1.80	de 1.81 à 2.60	de 2.61 à 3.40	de 3.41 à 4.20	de 4.21 à 5

Source :Elaboré par les chercheurs

Tableau N° 8 : Analyse statistique de la variable indépendante (L'audit externe)

Items de questionnaire	Moyenne	Ecart type	Niveau d'approbation	Classement
L'auditeur externe en général est un partenaire important dans la vie de l'entreprise.	4,541	0,650	Très élevé	3
L'auditeur externe est un acteur qualifié pour corriger les activités des dirigeants de l'entreprise.	4,243	0,683	Très élevé	15
Au début de son mandat, L'auditeur externe acquiert une connaissance générale sur l'entreprise à travers l'obtention :	/	/	/	/
A- Informations générales sur l'entreprise ;	4,378	0,545	Très élevé	9
B- Informations sur le système du contrôle interne ;	4,351	0,789	Très élevé	11
C- Informations comptables, financières et fiscales ;	4,487	0,651	Très élevé	6
D- informations sur les ressources humaines ;	4,297	0,661	Très élevé	13
E- informations sur la communication interne et externe de l'entreprise.	4,108	0,994	Elevé	18

L'auditeur externe contacte son prédécesseur pour s'informer des éventuelles objections professionnelles ou toutes autres informations.	3,541	1,216	Elevé	21
L'auditeur externe est sensé s'informer sur le conseil d'administration (Membres, nombre de réunions, PV de réunions...)	3,892	0,936	Elevé	20
L'auditeur externe doit respecter les règles d'éthique professionnelle, les lois et les normes qui s'y rapportent, afin de s'accorder une crédibilité à son travail.	4,730	0,450	Très élevé	1
L'opinion de L'auditeur externe sur le rapport de gestion et les états financiers suscite l'intérêt des partenaires de l'entreprise.	4,270	0,769	Très élevé	14
Les investisseurs font confiance à l'entreprise à travers les rapports élaborés par le commissaire aux comptes sur les états financiers de l'entreprise.	4,487	0,692	Très élevé	7
Le signalement des erreurs et les faits délictueux dans le rapport d'audit, renforce la crédibilité des informations dont les partenaires ont besoin.	4,487	0,559	Très élevé	4
Grâce à des informations fiables, l'entreprise peut gagner la confiance des partenaires, en particulier les investisseurs.	4,378	0,681	Très élevé	10
La compétence de l'auditeur externe joue un rôle pertinent dans la présentation par l'entreprise des informations comptables et financières de qualité.	4,649	0,633	Très élevé	2
Le cadre juridique du commissaire aux comptes est un support fondamental qui lui permet d'exprimer son opinion sur les états financiers en toute indépendance.	4,405	0,686	Très élevé	8
Le principe de consolidation d'un lien de confiance interne et externe entre l'entreprise et ses partenaires nécessite qu'elle donne plus d'importance à l'audit légal.	4,108	0,906	Elevé	17
Si L'audit est effectué conformément aux normes ou à un référentiel comptable adopté et dans le respect de la législation en vigueur par le professionnel compétent, indépendant et agréé, mène à :	/	/	/	/
A- Une opinion crédible sur l'activité de l'entreprise ;	4,487	0,607	Très élevé	5
B- Convaincre les parties prenantes intéressées par la société ;	4,027	0,897	Elevé	19
C- Apprécier la crédibilité de l'image de l'entreprise auditée ;	4,324	0,709	Très élevé	12
D- Participation à la création de la confiance dans le monde des affaires.	4,216	0,584	Très élevé	16
Moyenne (Globale)	4,305	0,728	Très élevé	/

Source :Elaboré par les chercheurs sur la base des résultats du SPSS 22

Le tableau n°8 ci-dessus permet de mettre en exergue les résultats de la variable d'étude indépendante, les principales constatations peuvent se présenter comme suit :

- La moyenne arithmétique générale était de 4.31, avec un écart type de 0.73 et une approbation très élevée ce qui indique que l'audit externe joue un rôle important dans l'orientation des relations internes et externes de l'entreprise à travers l'opinion qu'il donne l'auditeur sur l'information comptable et financière fournie par l'entreprise aux partenaires.
- En ce qui concerne les réponses aux items du premier axe, nous constatons que 76,19% d'entre eux ont reçu une importance à un degré très élevé, comme le montre le tableau n° 8 ci-dessus, et à travers les résultats de ce tableau qui incluent un classement des expressions de variable indépendante (Audit externe) par ordre décroissant selon l'importance relative de leurs moyenne arithmétique, par exemple le sixième item: "**L'auditeur externe doit respecter les règles d'éthique professionnelle, les lois et les normes qui s'y rapportent, afin de s'accorder une crédibilité à son travail**", relativement plus important, avec une moyenne arithmétique de 4.73 et un écart type de 0,45 suivi du onzième item: "**La compétence**

de l'auditeur externe joue un rôle pertinent dans la présentation par l'entreprise des informations comptables et financiers de qualité", avec une moyenne arithmétique de 4,65 et un écart type de 0,63, puis suivi en troisième position du premier item: "L'auditeur externe en général est un partenaire important dans la vie de l'entreprise", avec une moyenne arithmétique de 4,54 et un écart type de 0,65 ...etc., ce qui indique que l'audit externe améliore l'image de l'entreprise vis à vis des partenaires.

Tableau N° 9 : Analyse statistiques de la variable dépendante (La confiance)

Items de questionnaire	Moyenne	Ecart type	Niveau d'approbation	Classement
Le monde des affaires regroupe toutes les activités à caractère économique.	3,892	0,936	Elevé	11
La création d'un projet quel que soit, commence par une idée et une confiance en soi.	4,486	0,507	Très élevé	3
L'entreprise économique fait partie du monde des affaires.	4,459	0,505	Très élevé	4
L'élément humain est indispensable pour le démarrage et le fonctionnement de l'entreprise.	4,703	0,463	Très élevé	1
La qualité des relations interpersonnel et entre l'entreprise et ses partenaires impacte la stabilité et le développement du projet.	4,703	0,52	Très élevé	2
La continuité et la réussite de l'entreprise ne se base pas uniquement sur les moyens logistiques, mais se base aussi sur un élément important qui est la confiance.	4,162	0,834	Elevé	7
La confiance dans le domaine des affaires est un facteur fort de soutien aux principes de gouvernance d'entreprises.	4,243	0,76	Très élevé	6
Selon les spécialistes, la confiance est un lubrifiant des rapports sociaux et un facilitateur dans la mise en place de relations entre les acteurs économiques.	4,108	0,699	Elevé	8
La confiance mutuelle entre les partenaires économiques contribue à accroître la croissance économique.	4,081	0,795	Elevé	10
Certains économistes estiment que la confiance ne semble pas avoir sa place en économie.	2,811	1,288	Moyenne	13
Certains spécialistes dans le domaine de sociologie et du management voient que la confiance est l'un des piliers des entreprises, notamment celles qui font participer les salariés à la prise de décision.	4,081	0,722	Elevé	9
Créer et renforcer la confiance dans les entreprises nécessite des mécanismes différents de ceux utilisés dans d'autres domaines (social, administration...).	3,784	0,917	Elevé	12
L'audit légal est un mécanisme qui impacte positivement la confiance des partenaires de l'entreprise à travers les informations comptables et financières certifiés par le commissaire aux comptes.	4,324	0,747	Elevé	5
Moyenne (Globale)	4,141	0,746	Elevé	/

Source :Elaboré par les chercheurs sur la base des résultats du SPSS 22

Pour la variable d'étude dépendante (La confiance), Le tableau n° 8 ci-dessus exergue les résultats suivants :

- Nous constatons que 38,46% des items du questionnaire ont reçu une réponse avec un degré d'importance très élevé, 53,85% avec un degré d'importance élevé et 7,69% avec un degré moyen. Cela confirme la place et l'importance de la confiance

dans le domaine des affaires, en particulier dans l'entreprise économique ;

- La moyenne arithmétique générale est de 4.14, avec un écart type de 0.75 et une approbation élevée, ce qui indique que la confiance sur le plan relationnel est un élément important pour le management de l'entreprise ;

L'ordre décroissant des items de la variable dépendante en fonction de l'importance relative de leurs moyennes arithmétiques, présente le quatrième item « **L'élément humain est indispensable pour le démarrage et le fonctionnement de l'entreprise** » en premier lieu avec une moyenne arithmétique de 4,70 , écart type de 0,46 et un niveau d'importance très élevé, suivi par le cinquième item « **La qualité des relations interpersonnel et entre l'entreprise et ses partenaires impact la stabilité et le développement du projet** » avec une moyenne arithmétique 4,70 , écart type de 0,52 et un niveau d'importance très élevé, puis suivi en troisième position par le deuxième item « **La création d'un projet quel que soit, commence par une idée et une confiance en soi** », à une moyenne arithmétique de 4,49 et un écart type de 0,51 avec un niveau d'importance très élevé ...etc.

Et ce signifient que la confiance dans le monde des affaires du point de vue des répondants acquiert une importance qui ne peut pas être sous-estimé, cela confirme ce qui a été mentionné dans la partie théorique de cette étude.

3.5.4. Test d'hypothèses

3.5.4.1. Analyse corrélacionnelle : Pour connaître la nature de la relation entre les deux variables et tester l'hypothèse de l'étude « **Il existe une forte corrélation statistiquement significative entre l'audit externe (légal) dans l'entreprise et la création et le renforcement de la confiance entre l'entreprise et ses partenaires intéressés** », nous avons calculé le coefficient de corrélation de Pearson, le tableau suivant illustre cette relation.

Tableau N° 10 : Coefficient de corrélation d'audit externe avec la confiance entre l'entreprise et les partenaires

Relation	Signification statistique	Coefficient de corrélation de Pearson
Axe n° 1 : l'audit externe dans l'entreprise	0.003	0.475 **
Axe n° 2 : la confiance entre l'entreprise et ses partenaires		

(** Significatif au niveau de signification de 0,05).
 Source :Elaboré par les chercheurs sur la base des résultats du SPSS 22

Le tableau n°9 ci-dessus montre que la relation entre l'audit externe (premier axe) et la confiance entre l'entreprise et ses partenaires (deuxième axe) et ce à travers le coefficient de corrélation fort enregistré par l'analyse des données de l'étude empirique qui est de 0.475 et qui est statistiquement significatif au niveau de signification de 0,05. C'est-à-dire que l'audit externe contribué positivement à la création et au renforcement de la confiance entre l'entreprise et ses partenaires, et donc, nous rejetons l'hypothèse nulle et acceptons l'hypothèse alternative qui dit : « Il existe une faible corrélation statistiquement significative entre l'audit externe (légal) dans l'entreprise et la création et le renforcement de la confiance entre l'entreprise et ses partenaires intéressés ».

3.5.4.2. Analyse de régression (l'impact) : pour déterminer si la variable indépendante peut influencer ou non la variable dépendante, et pour tester la deuxième hypothèse de l'étude « Il existe une relation d'impact positif et significatif entre la mission d'audit externe (légal) dans l'entreprise et la confiance inter (Entreprise / partenaires), nous avons adopté le modèle de régression linéaire simple, dont l'audit externe (légal) est considéré comme une variable explicative et la confiance comme une variable expliquée, le tableau n° 10 ci-dessus présente les résultats suivants:

Tableau N° 11 : Les résultats de l'estimation par régression linéaire simple pour tester l'effet de l'audit externe (légal) sur la confiance inter (Entreprise / partenaires)

	(Dépendante : Y (La confiance)									
	R	R 2	F calculé	Facteur B	E standard	Bêta	T	Sig T	Sig	VIF
Indépendante X : (L'audit externe)	0,475	0,226	10,192	1,876	,712	,475	2,633	0,013	,003	1,000

Source :Elaboré par les chercheurs sur la base des résultats du SPSS 22

4. Résultat et discussion

Selon la valeur de F qui est de 10.192 avec une significativité de 0.003, ce qui est statistiquement

significative au niveau de signification (0,05), donc la régression est significative ;

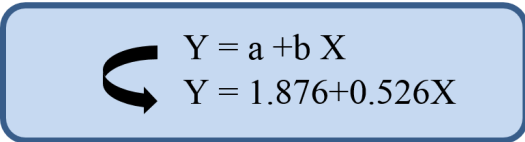
- La variable indépendante explique 22,6 % de la variance d'établissement de la confiance des partenaires, compte tenu du coefficient de détermination R² ;

- La valeur du bêta qui est de 0.526 montre la relation entre l'établissement de la confiance inter (Entreprise/partenaires) et la qualité d'audit externe dans l'entreprise, ce qui est statistiquement significatif, ceci déduit de la valeur de T et de sa signification associée.

- Considérant la relation directe entre les deux variables, l'audit externe de l'entreprise, augmente la consolidation de la confiance entre l'entreprise et ses partenaires ;

À travers les résultats du tableau n° 10, il est clair que le modèle de régression linéaire simple montre l'effet de la variable indépendante sur la variable dépendante, parce qu'il a été constaté que l'audit externe (légal) affecte positivement la confiance inter (Entreprise/partenaires), car la valeur du test (t) est de 3.192 à une valeur significative de 0.003, qui est inférieure à la valeur de référence 0.05.

Ainsi, nous pouvons écrire l'équation de régression comme suit :



$$Y = a + b X$$

$$Y = 1.876 + 0.526X$$

Où :

Y : la variable dépendante interprétée

a : constant

b : coefficient de variation

X : la variable indépendante explicative

5. Conclusion

Considérant que l'audit externe est un outil permettant de crédibiliser les informations présentées dans les états financiers de l'entreprise auditée, il s'agit également d'un mécanisme de création et de renforcement de la confiance entre les partenaires de l'entreprise ainsi que ses parties prenantes, ce qui renforce le lien entre l'audit externe et la confiance supposée existée dans

la relation de l'entreprise avec ses partenaires, ce qui a été évident dans les résultats de notre étude, dans laquelle nous avons essayé de mettre en évidence le rôle de l'audit externe, en particulier l'audit légal, dans la création et le renforcement du facteur de confiance dans le domaine des affaires, dont l'entreprise fait partie, et c'est en répondant à la problématique de cette étude en menant un sondage auprès d'un échantillon d'académiques et professionnels spécialisés dans différents domaines , les résultats obtenus sont résumés dans les points suivants :

- Il y a une forte interaction des répondants avec les items du premier axe, avec une moyenne arithmétique de 4,305 et un écart type de 0,728 ;

- Il y a aussi une réponse acceptable des répondants aux items du deuxième axe, avec une moyenne arithmétique de 4,141 et un écart-type de 0,746 ;

- Il existe une forte corrélation statistiquement significative entre la mission d'audit externe dans l'entreprise et le facteur de confiance entre l'entreprise et ses partenaires au niveau de signification de 0,05 ;

- Les résultats de l'étude ont également montré l'existence d'une relation d'effet positive et significative entre la mission d'audit externe de l'entreprise et la création et le renforcement de la confiance inter (entreprise / partenaires) au seuil de signification de 0,05 ;

- Sur la base de ces constats (la forte corrélation et l'impact positif de l'audit externe sur la relation de l'entreprise avec ses partenaires), il est possible de répondre à la problématique de l'étude et sur la base des résultats obtenus, nous apportons une contribution par les suggestions résumées dans les points suivants :

- Accorder à l'auditeur légal une réelle indépendance lui permettant d'exercer sa mission, d'exprimer son opinion sur les comptes et de mener toutes les missions qui lui sont confiées au cours de son mandat en toute probité.

- La mise en place d'un plan de recyclage continu des auditeurs légaux en organisant des formations dans de nombreux domaines liés à la profession par l'organisme tutelle pour actualiser le savoir-faire du commissaire aux comptes en adéquation avec

les exigences de la profession et les aspirations des parties prenantes qui fondent leurs décisions sur le rapport de l'auditeur externe, notamment le rapport du commissaire aux comptes ;

- Mettre en évidence la contribution de l'auditeur externe (commissaire aux comptes) à la création et au renforcement de la confiance entre l'entreprise et ses partenaires ;

- l'instance en charge de la profession d'audit externe doit mener des campagnes publicitaires pour faire connaître le rôle et l'importance de cette profession, ainsi que pour la profession de la comptabilité, dans la vie des entreprises et organismes.

- La nomination du commissaire aux comptes par appel d'offres, doit être revu pour préserver l'indépendance et l'intégrité de l'auditeur et améliorer sa performance et d'en faire un partenaire positif et une référence pour créer la confiance des entreprises.

Conflit d'intérêt

Les auteurs déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêts.

Bibliographies

- CNCC FRANCE. (s.d.). <http://www.secef.org>. (CNCC, Éd.) Consulté le 02 18, 2021, sur Le Commissariat aux Comptes l'essentiel: <http://www.secef.org/UserFiles/File/audit/cac-essentiel.pdf>

- ERIC, N. (2016, Aout). Contrôle et Confiance Comment articuler contrôle interne et management par la confiance ? (Mémoire professionnel). Management Business Administration. Consulté le 09 06, 2020, sur <https://www.ifaci.com>: <https://www.ifaci.com/wp-content/uploads/Memoire-Eric-Noiriel.pdf>

- Francis , B. (2017, 03 20). <https://www.journaldunet.com>. (C. B. Group, Éd.) Consulté le 07 23, 202, sur Presse économique: <https://www.journaldunet.com/management/direction-generale/1192993-les-secrets-des-entreprises-ou-regne-la-confiance>

- GADOUR, I. (2016, 11 21). Contribution à l'étude de la qualité de l'audit : une approche fondée sur le management des équipes et le comportement des auditeurs (thèse de doctorat). paris, Sciences de gestion, France: Université de recherche Paris Sciences et Lettre.

- JEAN R., P. D. (1994). L'audit financier. Paris: Presses Universitaires de France.

- La CNCC. (2014, Février). La responsabilité pénale du CAC. REVUE-EL-MOUDAKIK, pp. PP 01-02.

- La CRCC. (2017). le commissaire aux comptes créateur de confiance. (La CRCC, Éd.) Consulté le 09 19, 2021, sur <https://pressroom.vpstrat.com>: <https://pressroom.vpstrat.com/wp-content/uploads/2017/01/commissaire-aux-comptes-dossier-presse-contenu-2017-1.pdf>

- LAROUSSE. (s.d.). LAROUSSE. Récupéré sur WIKIPEDIA: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/audit/6414>

- Larousse. (s.d.). responsabilité définition. Consulté le 10 13, 2021, sur <https://www.larousse.fr/>: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/responsabilit%C3%A9/68694>

- Lehman, A. (2005). JMP for Basic Univariate and Multivariate Statistics:

A Step-by-Step Guide. USA: SAS Press.

- Michela, M. (2010, 01). Qu'est-ce que la confiance ? (S.E.R., Éd.) Cairn. info(2010/1 (Tome 412)), 54-55.

- Michela, M. (2010). QU'EST-CE QUE LA CONFIANCE ? CAIRN. NFO.

- ministère de commerce. (2007). Code de commerce. Algérie: imprimerie officielle.

- Ministère des finances . (2010, juillet 11). JO n° 42. loi n° 10-01 relative aux professions d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréée. Alger, Algérie: Imprimerie officielle.

- Ministère des finances. (2010, 07 11). Loi 10-01 du 29 juin relative aux professions d'E.C, de C.A.C et C.A. JO N° 42. Algérie.

- Piere-Hugues, V., & Ejan, M. (Automne 2006, Automne). La confiance, Sa nature et son rôle dans le commerce électronique, vol. 11 n° 2 . Montréal, Canada: Lex Electronica.

- Renard, J. (2010). Théorie et pratique de l'audit interne (éd. 7ème). Paris, France: Éditions d'Organisation Groupe Eyrolles.

- Robert, O. (2018). Comptabilité et audit. France : Francis Lefebvre DUNOD.

- S.A. (s.d.). <https://www.editions-ellipses.fr>. Récupéré sur https://www.editions-ellipses.fr/index.php?controller=attachment&id_attachment=37009

- Shérazade , G. (2005, 12 13). UNE ANALYSE DYNAMIQUE DE LA CONSTRUCTION DE LA CONFIANCE DANS LA RELATION CLIENT-PARTICULIER/BANQUE : UNE APPROCHE PAR LES ETUDES (Thèse doctorat), Tome 1. Paris, Sciences de gestion, France: UNIVERSITE PARIS XII VAL DE MARNE.

- Toupictionnaire. (s.d.). la toupie. (Toupictionnaire, Éditeur) Consulté le 10 14, 2021, sur <https://www.toupie.org>: <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Disipline.htm>

- Toupictionnaire. (s.d.). Toupictionnaire. (Toupictionnaire, Éditeur) Consulté le 10 14, 2021, sur <https://www.toupie.org>: <https://www.toupie.org/dictionnaire/responsabilite.htm>

- Wikipedia. (s.d.). Enjeux et histoire de l'audit. Consulté le 12 09, 2021, sur wikipedia: https://fr.wikipedia.org/wiki/Audit#Enjeux_et_histoire_de_l'audit

- محمد ترقو. (بلا تاريخ). الدرس 45 تطبيق معامل ألفا كرونباخ لاختبار الثبات. SPSS (youtube محاضرات حول استخدام برنامج). الشلف, جامعة حسيبة بن بوعلي بالشلف, الجزائر. تاريخ الاسترداد 28 03 2022, من

- نافذ محمد بركات. (2013). SPSS التحليل الإحصائي باستخدام برنامج . دائرة التعليم المستمر/الجامعة الإسلامية غزة: دائرة التعليم المستمر الجامعة الإسلامية.

- نور الدين أحمد قايد. (2015). التدقيق المحاسبي وفقا للمعايير الدولية. الأردن: دار الجنان للنشر والتوزيع.

Comment citer cet article selon la méthode APA

Djilali SAADI, A. AYADI (2023), L'audit externe, missions, responsabilités et mécanisme, pour renforcer la confiance entre les partenaires et la direction de l'entreprise, revue académique des études sociales et humaines, vol 15, numéro .01, Université Hassiba Ben Bouali, Chlef, Algérie, p. p : 573- 590